



Compte-rendu De l'Assemblée Générale 2018 de la SOFHYT

SOciété Française des HYgiénistes du Travail

Sur convocation de la présidente, la réunion de l'assemblée générale de la SOFHYT 2018 a eu lieu le 30 mai 2018 à Bron au sein de la société ITGA (11 rue Pascal, Europarc du Chêne, 69500 Bron).

Après enregistrement des présents et des pouvoirs (68% des adhérents au 30/05/2018), la séance est ouverte à 14h05.

- **Présents :** Luc Decosse, Fanny Aubry, Charles Alarcon, Pascal Kerneis, Françoise Marcenac, Martine Chouvet, Aymeric Bencib, Joël Dufour, Nathalie Berne.
- **Pouvoirs :** 25 pouvoirs : Alexandre Montroussier, Caroline Haudry, Jacques Dupoux, Jean-Baptiste Dubos, Joachim Hidalgo, Laurence Rodrigues, Adrien Laurent, Viviane Le Gall, Karamoko Coulibali, Guillaume Gineste, Frédérique Parrot, Corinne Exbrayat, Jean-Luc Mathey, Philippe Watrin, Marie-Hélène Demolombe, Carole Roussiez, Mathilde Graftieaux, Michel Contesse, Marc Teuma, Nicolas Falquet, François Le Menn, Yannick Guegen, Antoine Leplay, Badr Chakir, Samuel Chochoy
- **Excusé :** Alessandro Sassi

La présidente, Frédérique Parrot, ne pouvant être présente ce jour-là pour raisons médicales, le vice-président, Luc Decosse, prend en charge la présentation.

Ordre du jour:

1. Rapport moral de la Présidente - vote
2. Rapport financier de la Trésorière - vote
3. Bilan des activités Sofhyt 2017
4. Plan d'actions en cours 2018 et suite
5. Renouvellement des Commissions: appel à candidatures
6. Renouvellement du Conseil d'Administration : appel à candidatures
7. Divers ; tout membre désirant présenter un sujet pourra le faire après accord du secrétaire.

1- Rapport moral de la Présidente 2017

Présenté par Luc Decosse, vice-président de la SOFHYT.

Les actions de la SOFHYT s'alignent sur les objectifs stratégiques de l'IOHA (International Occupational Hygiene Association), qui sont :

1. Promouvoir l'hygiène du travail
2. Améliorer les capacités et la pratique en matière d'hygiène du travail
3. Gérer efficacement les réseaux et les connaissances
4. Avoir une gouvernance robuste

En 2017/2018, la SOFHYT a répondu aux objectifs de l'IOHA

- En intervenant dans la sphère publique pour la promotion de l'hygiène du travail (interpellation des candidats à l'élection de la présidentielle, participation aux missions Lecoq et Frimat)

- En proposant des actions de divulgation des connaissances techniques (forum annuel, journée technique en partenariat avec 3M)
- En se proposant comme interlocuteurs auprès de nouvelles universités

Parmi les adhérents, de nouveaux membres se sont impliqués dans des actions.

Il reste toutefois un besoin de relais afin de rajeunir et d'apporter un dynamisme à l'association.

► Le rapport moral soumis au vote de l'AG est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

2- Rapport financier de la trésorière 2017

Le rapport financier est transmis par Nathalie Berne, trésorière.

	Crédit	Débit	Résultat
01/01/2017	60 706,82		
Intérêts	340,95		
Cotisation	4 231,26		
Certification	0,00		
Forum	4 945,00	7 650,30	
Frais de gestion		217,25	
Assurance		114,06	
Site Internet		1 162,50	
Remboursement		773,93	
IOHA		95,00	
s/s total	70 224,03	10 013,04	60 210,99

Il est à noter que la majeure partie des entrées financières de la Sofhyt provient des cotisations. En 2017, l'examen de certification n'ayant pu être tenu, aucune entrée financière n'a pu avoir lieu sur ce point.

► Le rapport financier soumis au vote de l'assemblée générale est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Adhérents à jour de leur cotisation : 50 adhérents au jour de l'AG.

	2013	2014	2015	2016	2017	05/2018
Présidents d'honneur	2	2	2	2	2	2
Auditeur - étudiant	22	7	3	3	9	2
Morale	11	9	9	10	17	14
Physique	23	15	6	13	15	17
Physique certifiée	13	20	25	22	18	15
Retraité	2	4	3	2	2	0
Forum	22	0	0	0	0	0
Total	97	57	48	52	63	50

Une remarque est faite sur la ligne « personne morale ». Etant donné que cela représente des groupes ou sociétés qui paient une cotisation leur permettant d'avoir jusqu'à 5 personnes (personnes qui peuvent varier au cours de l'année), le chiffre pris pour le calcul du nombre d'adhérents n'est pas correct. Il est demandé de le modifier pour l'année suivante en sortant cette ligne du nombre d'adhérents et en comptant une personne morale par société (soit 5 personnes).

Par manque de maintien d'examen de certification et suite à diverses réorientations professionnelles, le nombre de personnes certifiées est en baisse depuis 3 ans. Le nombre d'étudiants est également en forte baisse. Une discussion s'engage pour voir comment approcher de façon plus pertinente les universités et inciter les étudiants à rejoindre l'association.

Compte tenu de la date de l'AG, l'appel à cotisation a été lancé en début 2018. Il sera reconduit pour 2019 selon les mêmes dispositions que 2018 :

- 0€ pour les auditeurs IHIE-SSET et les étudiants en santé / sécurité en cours
- 0€ pour les Présidents d'Honneur
- 10€ pour les retraités
- 75€ pour les personnes physiques et les certifiés
- 300€ pour les personnes morales (5 personnes, certifiés ou non)

3- Bilan des activités 2017

Le bilan est animé par Luc Decosse avec tous les participants.

3.1- Promouvoir l'hygiène du travail

En 2016 est lancée l'initiative de rassembler en une semaine les activités publiques de la Sofhyt. Le choix est de s'adosser à Preventica avec lequel nous avons des accords. Cette initiative a été réitérée en 2017 à Paris du 20 au 23 juin 2017 (*organisation F.Parrot et N.Berne*)

- 20-22 juin 2017 : Un contrat avec Preventica Paris nous permet de disposer d'un stand en contrepartie d'une animation et d'une conférence. Pendant 3 jours, des membres de la Sofhyt se sont relayés pour répondre aux questions des visiteurs.

- 22 juin 2017 : Conférence Préventica animée par plusieurs membres.
- 23 juin 2017: Forum « évaluer l'exposition professionnelle sans la mesurer »



En octobre, le temps d'une journée, la Sofhyt a fait un partenariat avec liée à 3M pour proposer une journée à Lyon sur les équipements de protections individuels pour le risque chimique et bruit.

En octobre également, la Sofhyt était présente à Préventica Dakar (L.Decosse)

En parallèle de cette semaine de l'hygiène, la Sofhyt participe à des interventions publiques :

- Avis sur des textes publiés par le Ministère du Travail
- Demande de positions sur le sujet de l'hygiène du travail aux candidats de l'élection présidentielle
- Avis sur les missions Lecoq et Frimat
- Avis sur certaines normes lors des consultations publiques

EU OH Platform Initiative (A. Leplay)

- Organisation informelle issue d'associations européennes
- Objet : publier des « positions paper » d'hygiénistes du travail afin d'influencer les institutions
- 2017: animation et lancement du groupe de travail, rédaction d'un article dans la revue de l'IOHA

3.2- Améliorer les capacités et la pratique en matière d'hygiène du travail

Pour rappel, la Sofhyt est validée par l'IOHA sur la période 2015-2020, pour proposer les examens « certified occupational hygiene technician » (THTC) et « certified occupational hygienist » (HTC).

En 2016 et 2017, il n'y a pas eu d'examen de certification suite au faible nombre de candidats. Un candidat attend depuis 2 ans maintenant et il faut donc voir comment gérer ce cas mais aussi relancer la certification.

En 2017, 3 hygiénistes certifiés ont demandé leur renouvellement de certification, comme requis tous les 5 ans. Deux ont justifié de suffisamment de points acquis (formations, interventions, promotion du métier) pour valider leur re-certification. Le troisième a été contacté pour l'informer qu'il lui manquait des points mais cela est resté sans réponse à ce jour.

3.3- Gérer efficacement les réseaux et les connaissances

Comme en 2016, le choix s'est porté sur 3 axes, en cohésion avec les objectifs de l'IOHA :

- Les relations avec les organisations externes
- La présence sur internet
- L'enseignement supérieur

3.3.1- Les relations avec des organisations externes (F.Parrot, N.Berne, L.Decosse)

- Participation au comité Alliance de NanoResp <http://www.nanoresp.fr/> : participation 2 copils et 3 conférences
- AIHA: demande de Tom Fuller (représentant de l'AIHA pour la France) pour le soutien à la rédaction d'un document
- Bossons Futés : rédaction d'article, communication
- PIC Magazine : relais du Forum, article de plusieurs pages sur l'hygiène du travail : « Hygiénistes du travail, la balle est dans notre camp ! »

3.3.2- La présence sur internet (N.Berne)

- Le site SOFHYT.FR a été mis à jour en 2016 mais a du mal à vivre faute de volontaires pour écrire des articles ou simplement mettre des nouveautés, même réglementaires.
- Réseaux sociaux: Groupe Sofhyt créé sur LinkedIn et Viadeo mais quasi aucun article malgré quelques centaines de membres.

3.3.3- Les établissements d'enseignements supérieurs

- La faculté de pharmacie de Montpellier
- L'université de Reims
- L'école Hubert Curien de Bourges
- Le Cnam IHIE d'Angers
- L'école de santé publique : entretien avec la direction des études de Bordeaux ISPED pour le Master Santé Travail Environnement
- Université CHEIKH ANTA DIOP de DAKAR (SENEGAL)

3.4- Avoir une gouvernance robuste

La Sofhyt est une association basée sur le bénévolat de ses membres. A ce titre et lorsque cela est matériellement possible, les membres actifs représentent la Sofhyt sur leur temps de travail avec le soutien et l'accord de l'employeur, ou sur leur temps libre.

L'assemblée générale (AG) de la Sofhyt a lieu annuellement, prévue lors de la « semaine de l'hygiène du travail ». En 2017, l'AG a eu lieu le 22 juin à Paris.

Le conseil d'administration (CA) de la Sofhyt se réunit par téléconférence ou en présentiel lors de l'AG. Entre les réunions, les échanges ont lieu par mail ou téléphone.

La Sofhyt est membre du board de l'IOHA (International Occupational Hygiene Association). Parmi les sujets, les réunions définissent les axes prioritaires, les partenariats (dont OMS et OIT) ou la communication. Les réunions sont bi-annuelles.

La Sofhyt participe au comité NAR IOHA (National Accreditation Recognition) et est représentée par *Marianne Bigot*. Le comité est en charge de traiter les demandes des pays pour organiser les examens et délivrer les certificats et certifications d'hygiénistes du travail.

L'OHTA (Occupational Hygiene Training Association) est une organisation indépendante soutenue par une trentaine d'associations d'hygiénistes dans le monde, dont la Sofhyt depuis le 20 février 2015.

L'engagement de l'association couvre les activités suivantes :

- membre de qualification (*G.Bourgeoisat*, *F.Parrot*)
- OHTA Meeting (*F.Parrot*)
- OHTA Awards & Qualifications Committee (*F.Parrot*)

4- Plan d'action en cours 2018 et suite

Le plan 2018 est animé par Luc Decosse avec tous les participants.

Les actions précisées ci-dessous couvrent 2018 jusqu'à la date de l'AG 2018.

De nombreuses initiatives sont lancées, qui répondent aux objectifs de l'IOHA. Mais pour que la Sofhyt prenne de l'importance, il faudrait plus de ressources actives.

4.1- Promouvoir l'hygiène du travail

Contrairement à d'autres associations, l'hygiène du travail en France n'est pas une matière très connue en milieu professionnel, moins encore en dehors. La question du profil des adhérents est un sujet à traiter si nous souhaitons que notre discipline se popularise. Les cotisations de ces deux dernières années montrent une baisse du nombre d'étudiants et la question se pose de savoir comment les attirer. Il est également envisagé de prendre des contacts avec les associations européennes pour voir ce qui marche ou non chez elles.

4.1.1- Conférences et forums

En 2018, la Sofhyt s'est de nouveau adossée à Préventica pour regrouper plusieurs activités de l'association :

- Conférence à Préventica le 30 mai 2018 en reprenant le thème du forum 2017 « évaluer sans mesurer »
- AG 2018 le 30 mai 2018 dans les locaux de l'ITGA
- Forum annuel sur les risques émergents.

La question se pose cependant sur le vrai apport d'accoler le forum à Préventica.

La Sofhyt présentera une conférence à **l'IOHA2018 à Washington**.



The 11th International Occupational Hygiene Association (IOHA)
International Scientific Conference
September 24-26, 2018 | Washington, DC, USA | #IOHA2018USA

Un forum 2019 sera proposé, à priori sur le thème de la ventilation. Il faut commencer à penser au sujet dès à présent.

► L'AG valide l'idée d'un forum annule et valide également le thème.

4.1.2- Communication et visibilité de la Sofhyt

A ce jour, la Sofhyt est peu visible et reconnue. De l'avis général, il faut travailler pour donner plus de visibilité à notre association avec une amélioration de la communication. Plusieurs pistes sont évoquées :

- Réalisation de Kakemono pour les événements (aujourd'hui il y en a 2 qui sont chez F.Parrot)
- Cartes de visite
- Amélioration de la visibilité sur LinkedIn
- Intervention auprès de fédérations professionnelles ou d'écoles
- Mise à disposition d'un "kit de com" afin que les adhérents puissent présenter l'association quand ils en ont la possibilité

4.1.3- Autres collaborations

Un contrat de publicité réciproque a été signé avec PIC Magazine.

Un accord cadre est signé avec l'université CHEIKH ANTA DIOP de Dakar (Sénégal) pour soutenir le développement de formations en hygiène du travail

La Sofhyt participe à la mise à jour de l'article sur la pénibilité écrit par la société australienne (AIOH).

EU OH Plateform Initiative : les réunions continuent et une lettre de mission du représentant Sofhyt est donnée à Antoine Leplay.

4.2- Améliorer les capacités et la pratique en matière d'hygiène du travail

4.2.1- La certification

La commission de certification doit répondre de manière formelle aux personnes recertifiées en 2017 et doit regarder les dossiers reçus en 2018 pour valider ou non la recertification de ces membres.

La commission doit également se positionner sur une possibilité de faire passer l'examen à la personne de Valdepharm.

4.2.2- Enseignements universitaires

Les enseignements assurés par les membres continuent et de nouveaux contacts sont pris.

4.3- Gérer efficacement les réseaux et les connaissances

La journée faite avec 3M ayant été un succès, il est envisagé de proposer une autre réunion de ce type cet automne, mais uniquement pour les membres (journée gratuite). F. Marcenac se renseigne pour une visite de la plateforme de gestion des EPI à Nîmes.

Un contrat annuel est pris avec NanoResp.

4.4- Avoir une gouvernance robuste

Le CA (conseil d'administration) alternera les réunions par téléconférence et en présentiel (à priori sur Lyon).

La Sofhyt continue sa représentation à IOHA et OHTA.

5- Renouvellement des commissions

Comité d'éthique

André Joly, Mireille Cavin-Rey, Marianne Bigot

CCPHT commission de certification professionnelle des hygiénistes du Travail :

Président : Philippe Watrin

Membres : Marianne Bigot, Joël Dufour et Charles Alarcon.

6 - Divers

Pas de points divers.

7 – Conseil d'Administration

Les réunions du Conseil d'Administration se sont faites en téléconférence en 2017. Les membres du Conseil d'Administration changeant et une grande partie étant proches de Lyon, il est proposé d'alterner réunions en présentielle et téléconférence.

La présidente F.Parrot étant démissionnaire ainsi que deux autres personnes (K.Peri et Stefaan Detavernier), une demande est faite pour de nouveaux membres. C.Alarcon, A.Bencib et F.Marcenac se portent nouveaux candidats au conseil d'administration.

N.Berne, G.Gineste, P.Watrin, L.Decosse, A.Laurent, A.Leplay, M.Chouvet et J.Hidalgo se représentent au conseil d'administration.

► L'AG vote pour toutes les candidatures au conseil d'administration à l'unanimité des présents et des représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Signature du compte rendu de l'Assemblée Générale du 30 mai 2018.



Le Secrétaire
Charles Alarcon



La Présidente
Nathalie Berne



Réunion du Conseil d'Administration de la SOFHYT du 30 mai 2018 SOciété Française des HYgiénistes du Travail

Le conseil d'administration s'est réuni après l'assemblée générale et a entériné les décisions prises lors de l'assemblée générale puis a procédé à l'élection du bureau.

Présidents d'honneur:

André JOLY
Guy BOURGEOISAT
Frédérique PARROT

Conseil d'administration:

Nathalie BERNE - Solvay	Adrien LAURENT – Gosselin ss
Martine CHOUVET – ITGA	Antoine LEPLAY - AleplayConseil
Luc DECOSSE- Giphise	Françoise MARCENAC - Solvay
Guillaume GINESTE – Giphise	Philippe WATRIN – 3M
Joachim HIDALGO – La Poste	Charles ALARCON – CEHTRA
Aymeric Bencib - Extia	

Bureau 2018:

Suite à la démission de Frédérique Parrot pour la fonction de président, Nathalie Berne propose de se présenter. Aymeric Bencib se propose comme trésorier. Charles Alarcon se propose de prendre le rôle de secrétaire pour soulager un peu Philippe Watrin qui sera donc vice-secrétaire.

► Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité tous les changements de fonctions.

Nathalie Berne	Solvay	Présidente
Luc Decosse	Giphise	Vice-Président
Charles Alarcon	Cehtra	Secrétaire
Philippe Watrin	3M	Vice-Secrétaire
Aymeric Bencib	Extia	Trésorier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Signature du compte rendu du Conseil d'Administration du 30 mai 2018.

Le Secrétaire
Charles Alarcon

La Présidente
Nathalie Berne